

THOMAS LESTAVEL
@lestavel

La vague écologiste des élections municipales n'a pas défilé à Marion Chantry. Sensible à la protection de l'environnement depuis son enfance, elle a fondé l'an dernier le site internet Zero & Slow. Ce magasin virtuel propose des produits « zéro déchet » : gourdes, pailles en inox, shampoings solides et autres brosses à dents à tête rechargeable. Que des produits zéro déchet. Militante de la première heure, Marion Chantry a grandi dans le nord de la France. Adolescente, elle a écrit à la maire de Lille, Martine Aubry, pour réclamer l'installation de poubelles de tri dans son lycée. À 18 ans, elle s'est engagée chez Greenpeace, participant à quelques opérations coup de poing dont l'ONG est coutumière. En 2009, elle faisait partie de la fine équipe qui a déversé 8 tonnes de charbon devant le ministère de l'Environnement pour protester contre l'implantation d'un terminal de charbon à Cherbourg.

Après une licence d'économie à Bordeaux, complétée par une formation supérieure à l'école Erap, elle n'a pas trouvé le job de ses rêves dans la communication environnementale. Elle s'est rabattue

MARION CHANTRY
« C'est dommage qu'il n'y ait pas un Tinder pour trouver un associé ! »

sur un poste de chef de projet numérique. Elle a développé des stratégies marketing sur internet pour des clients comme Natixis et Super Eu, mais sans trouver assez de sens dans ces missions. C'est lors de son année sabbatique en Nouvelle-Zélande, qu'elle a mûri un projet entrepreneurial en cohérence avec ses valeurs. De retour en France, elle a rencontré des entreprises comme Jean Bouette (eau en vrac) ou Day By Day (produits d'épicerie en vrac), fréquenté le festival du zéro déchet à Paris... Un burn-out plus tard, la



Faute d'avoir trouvé un partenaire pour lancer le site internet Zero & Slow, Marion Chantry s'est lancée seule.

voilà prête à quitter la communication pour lancer son site d'e-commerce éco.

Elle prévoyait de s'associer avec un ancien directeur commercial. Très occupé par son travail et père de deux enfants, il s'est rendu compte qu'il n'arriverait pas à dégager le temps nécessaire à un tel projet. Marion Chantry s'est mise en quête d'un autre associé, publiant un avis de recherche sur Facebook, rencontrant des indépendants dans des salons et tables rondes... Une amie, salariée dans le marketing, s'est montrée intéressée mais elle n'a pas osé franchir le pas de l'entrepreneuriat. Avec une autre, designer freelance rencontrée à la Maison du zéro déchet, il n'y avait pas assez d'atomes crochus : « Les affinités, ça ne s'invente pas », glisse Marion Chantry. Pour un troisième candidat, chef de projet, ce n'était pas le bon moment. « Il venait d'acheter un appartement et ne voulait pas prendre de trop gros risques financiers. »

Chargé de travail

Finalement, Marion Chantry s'est décidée à entreprendre en solo. « S'associer avec quelqu'un représente une décision difficile, lourde de conséquences. J'ai mis mes trêves et mes convictions dans Zero & Slow. C'est mon bébé, je ne veux pas le partager avec n'importe qui. Dommage qu'il n'existe pas de Tinder pour trouver un associé ! », sourit la jeune trentenaire qui a déménagé à Bordeaux où le coût

de la vie est plus abordable.

Si elle ne craint pas l'isolement, Marion Chantry explique qu'elle rencontre des difficultés en étant seule aux commandes. À commencer par la charge de travail colossale. « Je suis à la fois webmaster, directrice artistique, photographe, commerciale et logisticienne, énumère la jeune femme, qui s'applique à donner à sa marque une identité colorée et chaleureuse. Séparer vie pro et vie perso demande une grande discipline. J'apprends à gérer l'ascenseur émotionnel de l'entrepreneur, à prendre du recul face aux bonnes et mauvaises nouvelles. » La crise du Covid-19 a reporté sine die une intervention dans une grande entreprise et deux rendez-vous commerciaux importants.

Cette éternelle optimiste a tout de même trouvé des appuis. Elle a été accompagnée par une conseillère de l'Association pour l'emploi des cadres (Apec), elle a bénéficié du programme Entrepreneur «LEADER de la Chambre de commerce de Paris et elle est membre de l'association bordelaise les Entrepreneurs bienveillantes. Par ailleurs, elle se repose sur la méthodologie de projet acquise dans sa vie antérieure pour structurer ses journées. « Je définis des budgets, un calendrier, priorise mes actions en permanence, dresse un bilan à la fin de chaque semaine... Cette rigueur m'aide à tenir le cap », confie-t-elle. On ne gaspille pas son temps chez Zero & Slow. ■



Rechargez vos batteries pendant ... et après les vacances !

Profitez des avantages de la LLD LeasePlan pour passer au vert



Efficacité

Zéro TVS⁽¹⁾, zéro malus⁽²⁾, zéro frais de carte grise⁽³⁾, et zéro soucis (loyer fixe, pas de revente)



Choix

Plus de 150 modèles électriques et hybrides rechargeables disponibles chez LeasePlan en 2020



Simplicité

Préstations incluses⁽⁴⁾ : financement, entretien, assistance, véhicule de remplacement



Expertise

Accompagnement sur-mesure pour votre transition électrique

(1) Exonération totale de la Taxe sur les Véhicules de Société (TVS) pour les véhicules électriques avec un taux d'émission de CO₂ inférieur ou égal à 40g/km et exonération définitive de la TVS sur la composante CO₂ pour les véhicules qui émettent moins de 50g CO₂/km en cycle d'homologation WLTP.

(2) Le malus s'applique uniquement aux véhicules qui émettent plus de 138g CO₂/km selon le cycle d'homologation WLTP.

(3) Sous réserve des conditions applicables dans la région du lieu d'immatriculation du véhicule.

(4) Sous réserve de l'offre et des options, réservées aux professionnels, souscrites par le Locataire au moment de la signature du contrat de LLD LeasePlan France, SAS immatriculée au RCS de Nanterre n°313 606 477

leaseplan.fr



Travailler chez soi ou louer un bureau

Les jeunes entrepreneurs en solo ont intérêt à se poser la question.

CHARLOTTE DE SAINTONGE
@ChadeSainti

Robin Monnier se félicite que son entreprise ait fait ses premiers pas au sein des locaux de l'École 42 créée par Xavier Niel, fondateur de Free, pour former des développeurs sur une durée libre. « Je bénéficie d'un espace de coworking gratuit avec des gens qui sont dans le même état d'esprit que moi et tisse des liens », confie le jeune entrepreneur de 28 ans. En septembre 2019, Robin Monnier a créé Zenfirst pour développer un logiciel en ligne (en mode SaaS) d'optimisation de trésorerie. « Le problème lorsque l'on entreprend seul, c'est la solitude », souligne-t-il. Là, il baigne dans un environnement professionnel et créatif. Il profite de l'émulation collective du lieu, partage ses pauses avec des « collègues », bénéficie de salles de rendez-vous et trouve de l'aide lorsqu'il rencontre des difficultés.

Au-delà du maintien d'un lien social, d'appartenir à une communauté et de se constituer un réseau, ces espaces servent aussi à partager conseils et bonnes pratiques. Sociable, le jeune entrepreneur se réjouit de ces contacts quotidiens. Ces échanges sont d'autant plus importants pour le développement de son entreprise que les clients sont justement des entrepreneurs.

« Si je n'avais pas eu les locaux de 42, estime Robin Monnier, j'aurais sans doute travaillé dans des cafés ou des espaces de travail partagés pour être entouré et être dans un lieu animé. » Ces tiers lieux avec bureaux partagés et espaces de vie, ont essaimé en France, permettant, en payant à l'heure, de bénéficier d'équipements de travail, de Wi-Fi, éventuellement de salles de séminaire, et d'une petite restauration. Autre option : louer des espaces de travail partagés et bénéficier d'espaces de travail clés en main et des services d'une entreprise.

Dans un espace de travail partagé, il est plus facile de caler des habitudes et, in fine, d'avoir une meilleure hygiène de vie. « J'ai des horaires et je sais à quel moment je commence ma journée et à quel moment elle se termine, poursuit Robin Monnier. Je

peux recréer le rythme imposé lorsque j'étais salarié. J'ai mis cela en place pour m'en sortir. » Cadrer les horaires et s'accorder des pauses s'avère salutaire pour prévenir le burn-out. La contrainte : « devoir s'adapter aux horaires et notamment aux pauses des autres ».

Si ces espaces présentent de nombreux avantages, avec la crise du Covid-19 et les deux mois de confinement imposés, Robin Monnier reconnaît néanmoins que travailler depuis son domicile présente aussi des bienfaits. Notamment de pouvoir mieux se concentrer sur ses objectifs. « J'ai pris l'habitude de travailler depuis chez moi avec le confinement, explique-t-il. Cela m'a sans nul doute permis d'être ultra-concentré et d'aller très vite. Cette parenthèse m'a permis d'aller loin dans la production des codes utiles pour mon logiciel. Ce qui est moins facile dans un espace partagé où il y a du bruit et où l'on est souvent dérangé. »

Sans oublier le côté financier : les

« Le problème lorsque l'on entreprend seul, c'est la solitude »

ROBIN MONNIER

entrepreneurs qui choisissent de travailler depuis leur domicile limitent leurs charges fixes et ne perdent pas de temps dans les transports. La condition sine qua non pour envisager cette solution est de pouvoir aménager un véritable espace de travail dans son univers privé. Reste que l'entrepreneur solo ne doit pas pour autant s'enfermer et doit prévoir de sortir de temps en temps pour cultiver sa sociabilité.

Quant à louer un « vrai » bureau, Robin Monnier écarte pour le moment cette idée. « Pour le moment, je suis tout seul, dit-il, je n'ai pas de salarié, donc la question ne se pose pas. J'en louerai un le jour où j'y serai contraint. C'est un coût. » reconnaît-il. Pour limiter ce coût, la solution peut être de prendre un bureau en colocation avec d'autres entrepreneurs ou free-lances afin de recréer un univers de collaboration et d'échanges. ■